

RASSEMBLER A GAUCHE

Comité de rédaction:

- Cyrille-Robert Broux, militant des Verts
- Amaury Couderc, militant socialiste progressiste
- Michelle Dospital militante associative
- Robert Duguet, militant du Mouvement des Citoyens
- Bernard Fischer, militant associatif
- Michel Galin, militant socialiste progressiste
- Sylvie Mayer, militante du Parti Communiste
- Roland Mérieux militant de la CAP
- Félix Millera
- Xavier Rousselin, militant de la ligue communiste (LCR)
- Jean Sanchez, militant AREV
- Pascal Troadec, militant PS

Directeur de publication:

Jacques Adrien, militant socialiste progressiste

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse numéro 11077

RAG: Amaury Couderc,
le Clos, Boissy-Sous-Saint-Yon 91790
tel.: 64.91.32.75

N° 69 mars 1996
4^e année de parution

RASSEMBLER A GAUCHE

BULLETIN DE LIAISON POUR "RASSEMBLER A GAUCHE"

UN ÉVÉNEMENT NATIONAL : FORUM À BERCY LE 2 AVRIL

par Sylvie Mayer

La presse départementale ne s'y est pas trompée : les forums départementaux ont été un succès. Certes, nous regrettons que l'absence du Parti Socialiste ait pu quelque peu affaiblir la portée de cette initiative mise à disposition des forces politiques de progrès et des citoyens par le Parti Communiste Français. Mais cette attitude, unique en France, puisque partout ailleurs le Parti Socialiste a participé, a finalement contribué à poser plus profondément encore les questions difficiles de l'union. Des militants socialistes ont courageusement participé aux débats, s'interrogeant sur cette attitude négative pour la perspective politique.

Mais disons le tout net, l'essentiel n'est pas là. Il est dans la tenue même de ces forums, qui ont été le reflet d'une aspiration de plus en plus forte à débattre tout à la fois du contenu d'une autre politique, et aussi ce qui encore plus nouveau, des conditions, des moyens pour la mettre en oeuvre.

Rencontre avec des responsables syndicaux animateurs du mouvement social de décembre 95 et la Rédaction de "Rassembler à Gauche"

jeudi 4 avril 1996 à 20 h 30

au château de Morsang-sur-Orge
Place des Martyrs

Les lecteurs de "Rassembler à Gauche" intéressés sont
invités à participer à cette rencontre.

Pour tous renseignements complémentaires : A. Couderc 64.91.32.75

Place et rôle des citoyens, place et rôle des partis politiques, pluralisme à gauche, nécessité de rééquilibrage pour faire pièce à toute tentative hégémonique tels ont été les thèmes vedettes des forums, avec bien sûr des débats quelquefois vifs sur Maastricht, la monnaie unique, le travail, le chômage, la mondialisation.

Ce n'est qu'un début, et qu'une des pièces du puzzle que nous avons à construire patiemment, ensemble, toujours avec les citoyens. Mieux nous connaître, sans gommer les différences mais en travaillant les arguments, cela contribuera à nous faire tous avancer dans une construction commune. Ce n'est pas un secret, des militants communistes s'interrogeaient avant les forums sur leur utilité, la justesse de cette orientation. N'allons-nous pas nous faire de nouveau tondre la laine sur le dos? Allons-nous recommencer l'union comme en 81? Certes des interrogations demeurent, mais chacun est sorti de ces forums satisfait de leur tenue, de leur contenu, avec une .../...

"RASSEMBLER A GAUCHE" est le lien entre tous ceux et celles qui font le choix de se rassembler pour rechercher une issue à la crise qui secoue aujourd'hui la gauche.

"RASSEMBLER A GAUCHE" n'est pas une organisation politique formelle, c'est un lieu de débat et d'action ponctuelle. Il rassemble des hommes et des femmes impliqués dans différentes organisations traditionnellement de gauche, mouvements se réclamant de la gauche, écologistes, inorganisés, tous favorables au rassemblement.

Les articles seront signés et n'engageront que leurs auteurs.

UN ÉVÉNEMENT NATIONAL : FORUM À BERCY LE 2 AVRIL

suite

image plus précise de ce que se veut la démarche du Parti Communiste : un projet novateur, une union nouvelle qui demandent que les hommes et les femmes ne soient ni spectateurs d'un débat à huit clos, ni dans l'attente passive d'un programme tout ficelé, mais soient partie prenante du débat, garants de son contenu, de sa solidité.

De nouvelles étapes sont à venir. Les citoyens, les militants de gauche en sont demandeurs : ils veulent discuter plus à fond de l'avenir, mais ils veulent aussi agir pour résister à la droite, ce qui est l'une des façons de construire une alternative.

Pour notre part, nous mettons à la disposition de ces forces deux nouvelles étapes : une pétition nationale pour que les français soient consultés sur la monnaie unique, un forum national à Bercy le 2 avril, en présence des responsables nationaux de toutes les forces politiques de gauche et de progrès. Et là encore, pas pour entendre des discours, mais pour débattre à quinze mille voix. C'est un événement national sans précédent qui mérite le voyage. Là encore une étape, non pour soutenir un ou des partis, mais pour intervenir et renforcer le camp de l'alternative.

Il n'y a aujourd'hui aucun raccourci possible : aucun accord politique ne pourra tenir, si les divergences profondes ne sont pas discutées, tout particulièrement le noyau dur que représentent les différentes conceptions de l'Europe, et si les citoyens ne disent pas ce qu'ils en pensent, ce qu'ils veulent en définitive, comment ils conçoivent une société nouvelle.

Je reviens d'Athènes où je représentais le Parti Communiste au congrès du Synaspismos, parti de gauche grec. Je peux témoigner de l'immense espoir qu'a représenté le mouvement de décembre pour le peuple grec. J'ai aussi pu constater auprès des invités des différents partis de gauche de toute l'Europe, de la Finlande à la Turquie, où des questions similaires sont posées à la gauche, que notre expérience des forums a beaucoup intéressé dans sa nouveauté, comme moyen de redonner à la gauche un véritable espoir de reconquête pour une alternative politique. □

APRES DECEMBRE

par Michel Galin

Certains pourraient être tentés de croire, parce que le mouvement social s'est peu manifesté en ce début 96, que l'automne 95 n'aurait été qu'un feu de paille. C'est à la fois méconnaître la portée et la profondeur des grèves de Décembre et aussi ignorer les rythmes, les traditions et les sacrifices endurés qui font qu'un mouvement gréviste de plusieurs semaines ne renaît pas tous les 2 mois facilement. C'est enfin oublier que le mouvement de Décembre n'a pas surgi dans un ciel serein : on oublie trop vite que la campagne de l'élection présidentielle s'est déroulée sous la toile de fond de grèves fortes, souvent pour des augmentations de salaire, dans de grosses entreprises privées et de mobilisations pour le logement.

Je pense plutôt que nous sommes dans une phase nette de réactivation des luttes sociales; celles-ci ne prennent pas toujours des formes spectaculaires de grève prolongées et moins qu'hier elles ne peuvent être déclenchées par quelque chef d'orchestre appuyant sur un bouton.

Mais il ne faut pas négliger non plus les obstacles visibles en Décembre et toujours existant. Un taux de syndicalisation le plus bas depuis la guerre et une division syndicale qui n'est pas mince. Des perspectives politiques qui ne sont pas évidentes: faire tomber Juppé oui! Mais pour le remplacer par qui et pour quoi faire? Dans ce registre les résultats des législatives partielles doivent être interprétés avec circonspection, certes le PS y remporte des victoires mais toujours avec un taux de participation très bas.

Reconstruire une perspective de transformation de la société est une tâche longue et ardue. On n'élimine pas avec des paillettes et quelques projecteurs ni 14 ans d'accompagnement du libéralisme, ni 60 ans de stalinisme.

Le mouvement de Décembre a changé l'atmosphère. Par-delà le refus du plan Juppé, la contestation de la pensée unique s'est exprimée fortement, la construction libérale de l'Europe n'est plus un tabou. Le début de jonction entre les salariés et les chômeurs dans les manifestations contredit tous ceux (y compris à gauche) qui opposent les travailleurs qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas et le "tous ensemble" n'en a que plus de signification. Le réveil des intellectuels, la rupture d'une partie d'entre eux avec les élites bien pensantes est un signe que quelque chose a basculé.

C'est avec tout cela que nous devons maintenant travailler et tant mieux si cela bouscule les habitudes, percute les petites combinaisons d'états majors!

La recomposition de la Gauche n'a pas de sens en dehors du mouvement social, mais le mouvement social a aussi besoin pour se développer de la recomposition de la Gauche. Le 4 Avril se retrouveront des acteurs du mouvement social et des acteurs de la recomposition, même si nombre d'entre eux sont, plus ou moins, les 2 à la fois. Echange d'expériences, perspectives d'action, la discussion promet d'être riche et fructueuse. □

Débattre d'un autre avenir :

FORUM

Robert Hue, Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Michel Baylet, Alain Krivine et VOUS

Le 2 avril à Bercy

Ce bulletin est le votre, aidez nous à le faire vivre.

Associez-vous à notre démarche en participant financièrement.

Nom Adresse n° rue

Prénom Ville

Je verse la somme de: 100 fr autre

Code postal

A. retourner à A. Couderc, le Clos, 91790 Boissy-sous-Saint-Yon

SÉANCE DU
28 MARS

RAPPORT DE
COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

19 février

N° 3 - avril 1996

CONSEIL RÉGIONAL ILE DE FRANCE INFO RÉGION

LETTRE DU CONSEILLER RÉGIONAL

Amaury COUDERC partenaire du Groupe "Communiste et Partenaire" à la Région Ile de France. Membre de la Commission "Environnement", suppléant à l'"Aménagement du Territoire"

Intervention d'Amaury Couderc en commission contre le rapport sur le schéma directeur du canton de Saint-Chéron proposé par l'exécutif régional.

POURQUOI JE ME SUIS PRONONCÉ CONTRE LE RAPPORT SUR LE SCHÉMA DIRECTEUR DU CANTON DE SAINT- CHÉRON PROPOSÉ PAR LA RÉGION.

Le SIEP regroupe 11 communes. Son projet de schéma directeur soumis à la commission d'Aménagement du Territoire par l'exécutif régional a recueilli un avis favorable à la majorité.

Dans ce rapport :

Les objectifs de croissance démographique sont approuvés.

1) Les propositions de consommation globale des espaces naturels et agricoles recueillent un avis favorable.

2) Le rapport émet par contre un avis défavorable concernant les zones d'activité de St-Chéron, d'Angervilliers, des zones mixtes de Breuillet et Sermaise incompatibles avec le SDRIF et le plan vert.

3) Il émet également un avis défavorable au principe du barreau Nord-Sud reliant la D116 à la D27 qui porterait atteinte au massif boisé protégé du Grand Bois du Marais.

4) Le Conseil Régional regrette que les zones d'activité ne fassent pas l'objet d'une coopération intercommunale à tous les niveaux.

Ce rapport a été approuvé à la majorité des groupes représentés en commission. En ce qui me concerne et après avoir consulté aussi bien le maire de St-Chéron que son opposition au conseil municipal¹ j'ai apporté un avis défavorable ainsi que les représentants .../...

¹ Il convient de préciser que le temps qui m'était imparti pour étudier ce rapport avant le vote (moins de 5 jours) ne m'a pas permis de consulter l'ensemble des maires et de leur opposition locale. C'est ce qui explique que mon intervention ait été partiellement localisée sur St-Chéron.

Intervention d'Amaury Couderc en séance plénière en faveur de l'agriculture et pour la prise en compte de l'aide aux jeunes agriculteurs.

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Plus personne n'en doute aujourd'hui, l'agriculture est l'une des principales richesses de l'Ile-de-France.

L'effort de la région en matière d'agriculture n'a, depuis 1987, date du désengagement de la région en la matière, jamais été à la hauteur des besoins réels. Cette année encore, dans son rapport du 18 janvier 96 le Conseil économique et social de la région Ile-de-France note que la dotation de 1996 correspondra encore à un recul par rapport aux années antérieures et souhaite que cette année 1996 ne serve pas de référence pour les dotations des années suivantes. C'est aussi notre souhait.

Pour notre part, nous nous inquiétons du recul des crédits consacrés à la ligne 51 "agriculture et environnement" (-33%) et je pense personnellement que la disparition de la ligne des crédits consacrés à l'hydraulique agricole et à l'amélioration des terres est un mauvais coup porté à l'ensemble de la profession agricole.

Plus globalement la baisse des crédits accordés à l'aménagement et au développement rural (-25%) ainsi que la baisse des crédits accordés aux contrats ruraux (-17%) va aggraver encore les difficultés rencontrées par les maires du secteur rural pour équiper et développer leur commune.

Cela dit, ce rapport d'"Action en faveur des jeunes agriculteurs" est une bonne initiative de la région. Cette aide régionale aux jeunes agriculteurs vient s'ajouter aux aides traditionnelles de l'Etat :

- la Dotation aux jeunes agriculteurs,
- et aux prêts spéciaux à moyen terme jeunes agriculteurs.

Cette aide régionale aux jeunes agriculteurs vient également s'ajouter aux autres aides régionales à l'agriculture auxquelles ont accès les jeunes agriculteurs :

- l'aide régionale à l'horticulture et au maraîchage (I'ARHOM),
- le programme régional pour l'environnement, la valorisation agricole et l'initiative rurale (PREVAR),
- le dispositif CAP entreprise (CAP Entreprises),
- et enfin depuis 1990 le Fond régional d'aide au conseil (FRAC).

Dans le cadre de ces différentes aides l'Action en faveur des jeunes agriculteurs est je le répète une excellente initiative. Mais, parce qu'il y a bien sûr un mais ! Malgré des aides spécifiques souvent importantes, et votre rapport le souligne :

- de 1988 à 1993 plus de 2000 exploitations agricoles ont disparu,
- en 1994 12% seulement des exploitants partis en retraite ont eu un successeur...
- cette situation est en train de s'aggraver puisque, face aux 350 départs, seulement 71 agriculteurs se sont installés en 1994 contre 154 en 1990, soit une diminution de moitié en 4 ans.

En effet on ne peut pas poser le problème de l'appui régional à l'installation des jeunes agriculteurs simplement en termes de subventions sans poser le problème du départ à la retraite de l'agriculteur qui va :

- ou céder son exploitation à un jeune agriculteur,
- ou céder ses terres à son voisin qui cultive déjà souvent l'exploitation la plus importante du secteur.

En 1996 l'agriculteur qui part à la retraite avec 37 années et demi, c'est-à-dire une carrière pleine, sa retraite sera de 31.887 F par an, soit moins de 2700 F par mois. .../...

du groupe communiste, principalement pour les raisons suivantes :

- Ce rapport est une remise en cause de l'autonomie communale. - Sur la localisation de la zone d'activité de St-Chéron, lorsque l'on connaît la topographie des lieux, il est difficile de la localiser ailleurs. En outre, ce n'est pas une création, mais une extension qui prévoit une zone tampon entre cette zone et la zone urbanisable de St-Evroult.

- Ce rapport ne fait aucune mention des besoins en logements locatifs privés ni en logements locatifs sociaux. La progression importante de l'habitat dans ce canton devrait intégrer cette étude.

- Rien n'apparaît dans ce rapport concernant les équipements de type scolaire, sportif ou socioculturel, ce canton va connaître une progression importante de population (plus du double de la moyenne départementale).

- Ce rapport semble se satisfaire du réseau de transport existant...

Les lignes existantes n'assurent le rabattement sur les gares que pour les communes de Breux, Breuille et Boissy, rien concernant les autres communes du canton...

- Sur le schéma routier ce rapport émet un avis défavorable sur le barreau Nord-Sud reliant la D116 à la D27, mais en même temps il émet un avis qui interdit toute nouvelle proposition puisqu'il précise, je cite "Quel que soit le parti d'insertion envisagé, la voie portera atteinte à l'entité remarquable et protégée qu'est le massif du Grand Bois du Marais." Il précise en outre "quel que soit le tracé retenu" etc...

Il est pourtant évident que la traversée de St-Chéron est aujourd'hui saturée à certaines heures et qu'il y a une urgente nécessité à proposer un nouveau tracé de cette déviation.

Ce rapport élude la véritable solution de la liaison Arpajon → Dourdan qui est la continuité du CDI 16 qui réglerait également le problème des passages à niveau et de la déviation de Breuille-Breux et de St-Chéron après avoir réglé celle de Boissy en 1995.

Il conviendrait de réétudier un nouveau tracé en concertation avec la population et les associations de défense de la nature, les chasseurs, etc...

Si l'on considère pour finir que le taux d'emplois sur ce canton est inférieur de moitié à celui du département, alors que son expansion démographique est du double, il conviendrait assurément d'inciter la SIEP à poursuivre sa réflexion en particulier concernant la mise en intercommunalité de zones d'intérêt prioritaires situées sur les pôles urbains du canton, mais surtout à les pousser à cette coopération par des aides financières...

Vous retrouverez là les grandes lignes de mon intervention en commission d'Aménagement du Territoire et les principales raisons qui m'ont poussé à rejeter ce rapport.²

Pour : RPR, UDF, PS, VERTS, GE.

Contre : PC et Partenaires (dont A. Couderc)

Abstention : Mme du Luart.

² Il est à noter que Madame du Luart (droite) s'est abstenue et n'a pas voté ce rapport avec la droite.

Si l'on ajoute à cela la retraite du conjoint, pour également 37 années et demi d'activités non salariées sur l'exploitation soit 17.000 F par an, moins de 1500 F par mois, la retraite d'un couple d'agriculteurs qui a travaillé toute sa vie sur une exploitation ne dépasse pas 4500 F par mois.

Dans tous les cas de figure, ce dernier est amené à demander, simplement pour survivre, mais aussi en fonction de l'offre et de la demande et sans aucune réglementation, un "pas-de-porte" et dans notre région ce pas-de-porte avoisine quelquefois des sommes allant jusqu'à 33.000 F l'hectare, y compris lorsqu'il s'agit de terres en fermage.

Dans ces conditions, il n'est pas réellement étonnant que, comme le souligne votre rapport l'installation des jeunes agriculteurs ait diminué de moitié en 4 ans...

Vous avez tous compris dans cette assemblée que seuls les agriculteurs déjà installés et de préférence ceux qui possèdent déjà des exploitations importantes peuvent payer de telles sommes.

Ce que je voudrais souligner c'est la contradiction qu'il y a à vouloir aider les jeunes à s'installer et dans le même temps mettre en place au travers de la PAC une politique qui programmée la disparition de 250.000 exploitations à échéance de l'an 2000, c'est-à-dire dans moins de 4 ans.

Le rapport que vous nous présentez, Monsieur le Président, analyse cette détérioration de la situation comme étant principalement d'ordre financier : autrement dit il suffirait de continuer à donner des aides toujours plus importantes pour tout régler. A cette étape nous ne pouvons plus être d'accord, les raisons sont ailleurs. Elles sont dans les choix politiques faits pour notre agriculture, elles tiennent à la PAC.

Vous le savez bien, ce ne sont pas 10% des terres qui sont touchées par la jachère, mais déjà 12, voire 14 ou 15%.

Certaines grosses exploitations mettent jusqu'à 30% de leurs terres en jachère et utilisent la manne européenne ainsi récupérée à se mécaniser à outrance en supprimant ainsi des emplois d'ouvriers agricoles, et à l'occasion digérer l'exploitation de leur voisin, empêchant ainsi toute installation de jeune agriculteur.

Contrairement aux mensonges qui ont été largement répandus au moment de la mise en place de la PAC, pour faire accepter aux agriculteurs cette idée de "jachère", les greniers de la communauté européenne sont vides, l'Europe ne possède pas plus de 15 jours de stocks. Un rapport de la CE note : *les stocks mondiaux sont descendus à des niveaux jamais enregistrés depuis plus de 20 ans, en deçà du seuil de sécurité alimentaire, il en résulte une tension sur les marchés et une hausse importante du cours mondial du blé.*

Mais... tout est pour le mieux, les cours des céréales sont remontés, mais dans le même temps des millions d'enfants, au Mali, au Niger, en Somalie mais aussi en Pologne et en Russie meurent de malnutrition.

Alors oui, dans le cadre de cette politique, donner toujours plus de subventions régionales ou nationales à l'agriculture ne fait que maintenir le malade sous perfusion. Pendant combien de temps et à quel prix ?

C'est une autre politique agricole qu'il faut mettre en oeuvre. Ne conviendrait-il pas mieux aujourd'hui :

- de refuser la "friche" déguisée en "jachère",

- d'imposer la préférence communautaire,

- de promouvoir l'aide agricole aux pays en voie de développement,

- de limiter, voire de stopper les importations d'aliments pour bétail en provenance des USA puisque nos agriculteurs sont largement capables d'y pourvoir ?

La production agricole est un produit qu'il n'est pas possible d'abandonner à la loi du marché parce que c'est un besoin vital de l'humanité tout entière et non d'une partie de l'humanité. Les agriculteurs le savent bien, puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à demander une organisation des marchés, cela s'appelle aussi la planification.

La production agricole doit correspondre aux besoins des hommes, il est absurde et intolérable, voire criminel de faire volontairement chuter les productions pour les intégrer dans un marché solvable. Seuls les trusts agro-alimentaires y trouvent leur compte, pas les agriculteurs et encore moins les jeunes agriculteurs.

Pour : PC et Partenaires, RPR, UDF, FN

Pour avec quelques abstentions : VERTS, GE

Contre : PS.

● environnement

Un contrat "Terres Vives d'Île de France" sera conclu avec le SI pour la revalorisation et l'amélioration des déchets et ordures ménagères (SIREDOM) qui regroupe 102 communes et 600 000 habitants.

Il bénéficiera d'une autorisation de programme de

226 224 000 F

Protection des lieux habités contre les crues des rivières

Bassin de l'Orge, le SI de la Vallée de l'Orge Aval à Viry Châtillon recevra

500 000 F

automatisation des ouvrages de régulation 2^e tranche.

● enseignement supérieur

Construction d'établissement à Evry : Institut des matériaux

Par convention signée avec l'Etat, la Région sera le maître d'ouvrage pour la construction de la 1^{ère} tranche.